N° 2159 — 6e Année — CINQ CENTIMES — Vendredi 29 Juin 1894

RÉDACTION & ADMINISTRATION : ROUBAIX, rue du Vieil-Abreuvoir, TOURCOING, rue VERTE, 56

PRIX DES ABONNEMENTS
ROUBAIX-TOURCOING
mois, 4 fr. 50. — Un an, 18 fr.
NORD et départements limitrophes
3 mois, 6 fr. — Un an, 24 fr.
Abonnement continue sauf avis contraire.

L'ÉCHO DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Républicain Quotidien

PRIX DES ANNONCES
ANNONCES. . . . . 0 fr. 25 la ligne
RECLAMES . . . . . 0 fr. 50 —
FAITS DIVERS. . . . 0 fr. 75 —
LOCALES. . . . . 1 fr. 00 —

Les annonces seront reçues aux bureaux du journal à Paris, à l'Agence Havas, place de la Bourse, 8.

TÉLÉPHONE

L'ÉLECTION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

Le Congrès National réuni mercredi à Versailles, a procédé à l'élection du successeur de M. Carnot. Voici quels ont été les résultats du premier tour :

Votants . . .	851
Bulletins blancs et nuls.	6
Suffrages exprimés. . .	845
Majorité absolue. . . .	423
MM.	
Casimir-Périer . .	451
H. Brisson	195
Ch. Dupuy	97
Général Février. .	59
Arago.	27
Divers	22

M. Casimir-Périer est donc élu au premier tour de scrutin.

Casimir-Périer

M. Casimir-Périer est élu président de la République.

Nos vœux n'étaient pas pour lui. Nous le disons sincèrement.

Ses origines, ses attaches, ses relations, le caractère de la politique suivie récemment par le gouvernement qu'il a présidé, désignaient de sa candidature un grand nombre de républicains, qui auraient préféré, à la tête de la République, un démocrate plus caractérisé, et surtout un homme politique resté plus en dehors des luttes et des polémiques des partis.

Mais la représentation nationale a prononcé, et nous estimons que tous les républicains, tous les bons citoyens, doivent s'incliner devant sa décision.

M. Casimir-Périer n'est pas seulement l'élu de 451 sénateurs et députés. Il est aujourd'hui le Président de la République française, et, tous, nous devons oublier nos griefs, nos préventions, nos préférences, pour nous rallier autour de celui qui est appelé à représenter, pendant sept ans, et à défendre, les intérêts et le drapeau de la France.

M. Casimir-Périer, nous en sommes convaincus, saura s'inspirer lui-même de ces hautes considérations.

Suivant une parole célèbre, le président de la République voudra oublier — non pas les injures, car il n'en a jamais éprouvé de la part des républicains progressistes dont nous sommes — mais les critiques dont le politique de l'ancien président du Conseil a été l'objet.

Il est désormais le représentant de tous les Français. Et ce titre lui impose des devoirs auxquels il voudra obéir.

Il n'aura, dans cette voie, qu'à prendre modèle sur l'homme de bien, sur l'admirable citoyen auquel il a l'honneur de succéder.

M. Carnot, lui aussi, était plutôt porté, par son passé, par ses sentiments intimes, vers une politique particulière.

Il est la patriotisme de se dégager de ses préférences personnelles, de n'obéir qu'à la volonté du pays et de suivre fidèlement les indications du suffrage universel; et l'on peut dire, à son honneur, que sa politique a toujours été la politique de la France.

Et s'élevant à la plus haute magistrature du pays, M. Casimir-Périer n'a que des adversaires ; il n'a pas d'ennemis.

Son honorabilité, son intégrité, son caractère, imposent le respect à tous.

Ministre des affaires étrangères, il a défendu les intérêts de la France dans le monde avec une fermeté qui en a imposé à l'Europe : et sa nomination à la présidence de la République sera certainement accueillie, à l'étranger, avec une faveur universelle.

Président du Conseil, il a montré une énergie à laquelle nous avons rendu hommage dans la répression des abominables attentats anarchistes et des complots criminels poursuivis par les sanguinaires ennemis de la société.

Il arrive au pouvoir dans des circonstances tragiques qui prédisposent tous les républicains, tous les Français, à des sentiments de concorde et de patriotique union.

Et il n'a aucun effort à accomplir pour être le Président de la République que la France attend, et qui doit présider aux destinées de notre pays dans un sentiment de large fraternité sociale et dans un esprit de progrès démocratique.

La réaction cléricale a mis en lui ses fugitives espérances. Elle proclame « qu'il y a autre chose de changé en France que le chef de l'Etat. »

M. Casimir-Périer, nous en avons la ferme conviction, détrompera ces prévisions indignes, injurieuses pour son caractère et pour la sincérité de ses convictions républicaines.

C'est lui-même qui déclarait, quelque temps avant les dernières élections législatives, que « le suffrage universel devait s'abstenir de confier les clefs de la citadelle républicaine aux ralliés. »

Et c'est lui encore qui prononçait cette phrase caractéristique au point de vue des réformes sociales de l'avenir. « Il faut que les *privilégiés de vie se fassent* une notion plus large de leurs obligations sociales et se résignent à assumer une part plus lourde des charges publiques. »

Le nouveau Président de la République est trop pénétré de l'importance de sa haute mission. Il a trop conscience des devoirs que lui impose le titre qui vient de lui être décerné, pour que nous ayons à craindre de sa part la désertion démocratique que certains appréhendent, la moindre résistance aux volontés formelles du suffrage universel.

Et c'est pourquoi, au milieu de nos émotions des jours présents, et confiants dans l'avenir de notre démocratie républicaine, nous saluons le nouvel élu de la France du cri de : Vive la République !

Georges ROBERT.

LE CONGRÈS

Les préparatifs

Dès qui la date de la réunion du Congrès fut arrêtée officiellement annoncée, les architectes du Sénat et de la Chambre, MM. Soulier de Grand et Bouquet, se sont rendus à Versailles pour y aménager, en même temps que la salle des séances, les locaux destinés à recevoir les présidents et les questeurs des deux Chambres. Leurs dispositions prises, ils se sont retirés, laissant le champ libre à toute une armée de balayeurs, de frotteurs, de menuisiers, de vitriers, de maçons, ils restèrent qui immédiatement se sont mis à l'œuvre.

Sous la direction du délégué de la questure de la Chambre, M. Courtade, on a procédé à un nettoyage préliminaire. Travail considérable, car les dépendances du Congrès sont énormes : elles occupent, outre la salle des séances et la totalité des bâtiments en façade sur la rue Gambetta, le rez-de-chaussée entier de l'aile méridionale du palais, celle qui avoisine la pièce d'eau des Suisses. Il a fallu balayer plusieurs kilomètres carrés de parquets, remplacer à la hâte, dans le dallage des nombreux vestibules, les carreaux de pierre ou de marbre dont nous avons parlé, fenêtres quelques bonnes douzaines de vitres, huiler des centaines de serrures, donner un peu à un pareil nombre de portes.

On s'est ensuite occupé de la salle des séances. On avait reconnu, après l'enlèvement des housses, que le chiffre des sièges était insuffisant. On a *barré* par des banquettes nouvelles une partie des parages qui, du contour de la salle, aboutissent au pied de la tribune. On a remplacé en maint endroit les étoffes déchirées ou usées, on a cloué sur les lattes du parquet, dans la salle, était prête et les 891 sièges cramoisis attendaient les membres du Congrès.

A la même heure, les ouvriers se sont mis également à l'œuvre dans les salons des deux présidents et les appartements particuliers du président de la Chambre. Les peintures ont été refaites, les tapisseries remises en place, le second étage du palais, à l'extrémité de l'aile droite sur la cour de Monsieur.

En temps ordinaire encombré de nombreuses pièces, aucune n'est occupée. Il est vrai que, à la hâte, on a pu y déposer quelques meubles, il a fallu des heures pour les sortir, les mettre dans des magasins où on les tient empilés, les milliers de sièges, de divans, de tables, de toute sorte qui meublent à présent les bureaux des questeurs et ceux des différentes commissions siégeant dans les salons de réception.

La buvette n'a pas été oubliée. Nous avons vu débarquer et placer dans une des salles du rez-de-chaussée, en face du vestibule intérieur de la salle des séances, tout un chargement de verres et de bouteilles. C'est un tableau assez pittoresque que celui de ces vastes comptoirs, avec leur formidable chargement de verreries, leur riche service de table dressé entre deux tabourets de bataille.

On n'a pas oublié que la buvette. Les fumeurs ont eu leur coin de pause spécial. Grâce à une entente spéciale avec le conservateur du musée, M. de Nolhac, la grande galerie des batailles, au premier, sera fermée au public pendant toute la journée. Députés et sénateurs seront libres d'aller y respirer, en regardant les cotsaux de Satory et les grands arbres du parc, le même air que fait Louis XIV, et d'y savourer, dans les embrasures du *vote, leur cigare*.

On a tout prévu, même le cas où un membre du Congrès se ferait remarquer par un mauvaise tenue et exclure de la salle des délibérations. Dans l'escalier des Princes, au premier, entre les *Trois Grâces* de Pradier et la statue tombale d'un duc de Guise, une porte à deux battants donne accès, par un escalier intérieur de six marches, dans une petite pièce meublée d'un lit en acajou, d'une table-toilette en acajou, à dessus de marbre blanc, de plusieurs sièges, et même, disons-le bien bas, d'une chaise percée. Une vaste fenêtre donne sur une cour intérieure, mais, pour prévenir toute tentative d'évasion, la espagnolette en a été verrouillée. Le petit local étend son jansonnaire.

Les précédents congrès

Le Congrès qui se tient aujourd'hui à Versailles est le sixième qui se soit tenu depuis 1879.

La première réunion du Congrès eut lieu le 30 janvier 1879, après la démission du maréchal de Mac-Mahon. M. Grévy fut élu par 563 suffrages.

Le second Congrès eut lieu le 18 juin 1879; il s'agissait d'apporter une modification à la Constitution et de transférer à Paris le siège du gouvernement. Une commission de quarante membres, chargée du projet gouvernemental, fut nommée malgré l'opposition de la droite. Le projet fut adopté par 536 voix.

La troisième réunion du Congrès fut de beaucoup la plus importante et la plus mouvementée. Cette réunion avait pour objet la revision de la Constitution.

L'assemblée tint neuf séances et siégea du 4 au 13 août 1881. Le projet de revision fut présenté sous forme de loi par M. Jules Ferry, président du Conseil.

Le 5 août, une commission de 30 membres fut nommée. Ces membres appartenaient à des fractions du parti républicain. L'extrême-gauche excepté.

Dans la séance du 11 août le débat porta sur l'inéligibilité à la présidence de la République des membres des familles ayant régné sur la France.

La revision de la Constitution fut votée.

Le quatrième Congrès eut lieu le 28 décembre 1885 pour l'élection du près dent de la République, le mandat de M. Grévy étant arrivé à son terme.

La démission de M. Grévy donna lieu au cinquième Congrès, le 3 décembre 1887.

LE CONGRÈS DE 1887 Et l'Election Carnot

En 1887, c'est à deux heures cinq minutes, dans la salle autrefois occupée à Versailles par la Chambre des députés que le congrès ouvrit sa séance. A quatre heures et demie, le président qui était M. Le Royer, proclamait le résultat du scrutin : M. Carnot arrivait en tête a ec 303 voix, M. Jules Ferry en avait obtenu 212 et le général Saussier 148; les autres voix s'étaient réparties entre MM. de Freycinet, le général Appert, Henri Brisson et Floquet.

Après la proclamation du scrutin, M. Jules Ferry se leva pour aller serrer la main de M. Carnot, puis il s'éloigna après avoir annoncé son départ.

Le deuxième tour de scrutin eut lieu aussitôt ; clos à six heures, il donna les résultats suivants : M. Carnot, 616 voix ; le général Saussier, 188.

M. Carnot était nommé Président de la République.

Il se passa alors une scène toute intime, des plus touchantes. Au moment où on allait proclamer le résultat du scrutin, M. Carnot s'était retiré dans un des salons du Palais de Versailles, près de la galerie des Bustes ; il était profondément ému à la pensée de la haute fonction dont il était subitement investi.

Soudain, il se sentit pressé dans une violente étreinte, embrassé comme un enfant : c'était son père, le doyen d'âge du Sénat, vieillard de quatre-vingt-neuf ans, qui était venu qui était entré sans se faire annoncer s'est serré son fils dans ses bras et le couvrait de baisers.

« Quelle joie pour moi, cher enfant ! s'écria enfin le vieillard.

Et, tous deux, le père et le fils, se regardèrent longtemps, les yeux mouillés de pleurs.

AVANT LE CONGRÈS LE DÉPART

Un train qui part de la gare Saint Lazare est bondé : la compagnie est forcée d'ajouter plusieurs voitures.

Ce train emporte principalement les journalistes, les correspondants étrangers, les huissiers, les employés du Parlement et un certain nombre de sénateurs et de députés, parmi lesquels les questeurs des deux Chambres.

Incidents

Un petit incident amusant s'est produit au départ des ministres. M. Ernest Roche, rédacteur à l'*Intransigeant* et député de Paris, s'était trompé de train et lorsqu'il est entré dans un compartiment de 1re classe du ministère, le commissaire spécial de la gare l'a fait sortir.

M. Roche l'a accepté doucement et lui a tenant « escalade vis-à-vis le marchepied et s'est installé.

Le commissaire spécial, très ennuyé, en a rendu compte au chef du préfet de police qui lui a répondu :

M. Lépine a décidé qu'il n'y avait pas lieu de le faire descendre de force.

MM. Hanotaux, ministre des affaires étrangères, et le général Mercier, ministre de la guerre, n'étant pas membres du Parlement, sont rejoints à Paris. M. Challemel-Lacour, président du Congrès, n'est rendu à Versailles en voiture sinon que M. Casimir Périer.

Un cas de qui s'était introduit dans l'intérieur de la gare Saint-Lazare et qui distribuait des prospectus socialistes, a été arrêté.

Les mesures d'ordre

La voie depuis Asnières est sillonnée par des soldats du 5e génie (régiment de chemin de fer).

Les stations, tous les travaux d'art, les tunnels, les ponts, les passages à niveau, etc., sont gardés par des postes de quatre d'infanterie. Un petit poste est établi dans chaque cabine d'aiguilleur.

La gare de Versailles est occupée par un fort détachement du génie et par quelques gendarmes.

A VERSAILLES

La physionomie de la ville

Versailles, 10 heures. — La physionomie tranquille et morne de Versailles n'a pas changé. Les voyageurs rentrent au château par les allées désertes et sur les pas de la veuf soulève une poussière intolérable.

Il n'y presque personne dans les rues. On rencontre seulement quelques soldats isolés en tenue de campagne.

Les hommes du génie, arme au bras, les artilleurs le revolver au côté.

Devant la salle du Congrès, il n'y a pas trente curieux que la police munie pale fait facilement circuler.

Dans la rue Gambetta le parc et le château sont gardés militairement. Le pavillon de droite est occupé par un détachement du 22e d'artillerie ; et celui de gauche par le génie qui est chargé du service d'ordre du Palais.

Les arrivants de Paris se précipitent dans les hôtels et restaurants où déjà il est difficile de trouver de la place, car toutes les tables sont garnies à l'avance. A l'hôtel des Réservoirs on n'ample comme on peut et naturellement les pronostics vont leur train.

La réunion socialiste

A 10 heures un centaine de députés socialistes et radicaux se sont réunis au théâtre de Versailles. Il n'y a pas eu de discussion La candidature Brisson a été acclamée.

Réunion de la droite

De son côté la droite réunie à l'hôtel des Réservoirs, a décidé de voter un premier tour pour le général Février. Au second tour pour M. Casimir Périer. Les restaurants sont pris d'assaut. On discute avec ardeur pendant le déjeuner

La salle du Congrès

En attendant que je vous transmette des résultats je vais jeter un coup d'œil dans la salle du Congrès, vaste amphithéâtre quadrangulaire qui contient vingt files de banquettes rembourrées pour les 891 membres du Parlement.

Au centre de la tribune des orateurs, une énorme tribune est placée, indiquant que c'est la première séance du Congrès.

CONFLITS entre la questure et les journalistes

La questure de l'Assemblée nationale ayant voulu interdire aux journalistes l'accès de la galerie des Bustes, de vifs incidents se produisent.

Nos confrères protestent énergiquement, criant et chantant la *Marseillaise*. On consulte Challemel-Lacour.

Enfin la questure a cédé et les journalistes ont pu pénétrer dans les couloirs.

A une heure, nous ne sommes pas au bout de nos recherches.

Une consigne absurde ferme le télégraphe aux journalistes et rend leur mission impossible.

Il faut être sénateur ou député pour approcher du télégraphe. Nous sommes obligés de sortir du palais et de perdre ainsi un quart d'heure.

Des groupes étaient convoqués avant la séance, mais M. Challemel-Lacour a interdit les réunions avant l'ouverture du Congrès.

« C'est de l'hydrophobie caractéristique, dit un ami.

La galerie des Tombeaux est notre domicile. La salle de les immense se remplissant rapidement.

LA SÉANCE

A 1 heure, seuls membres du Cabinet se sont encore arrivés à leur des ministres, sauf M. Viger, ministre de l'agriculture. Les tribunes sont combles.

A 1 heure 10, le président du Congrès, M. Chalemel-Lacour, fait son entrée. Un cri de : Vive la République ! s'élève.

Discours du Président

M. le Président prend la parole.

Messieurs les membres de l'Assemblée nationale, dit-il, vous venez de vous dévouer à un devoir patriotique en prononçant la réunion du Congrès, événement qui plonge la France dans le deuil et qui émeut, sans exception, tous les gouvernements étrangers, le décès de M. Carnot, président de la République française.

Vous l'avez, en ce lieu, le 25 février 1875 ainsi conçu : En cas de vacance par décès ou par toute autre cause les deux Chambres réunies procèdent immédiatement à l'élection d'un nouveau président.

Un article 2 de la même loi : le président de la République est élu à la majorité absolue des suffrages par le Sénat et la Chambre des députés réunis en assemblée nationale ;

Je déclare l'Assemblée nationale constituée pour l'élection d'un président de la République.

Le scrutin aura lieu à la tribune par appel nominal.

Incidents

M. Dejeante. — Je demande la parole pour réclamer la suppression de la présidence de la République.

M. Michelin. — Je demande la parole.

M. le président. — Appelez les noms des scrutateurs.

M. Michelin. — Je proteste. A bas la dictature !

Il est procédé au tirage au sort des scrutateurs.

Parmi les scrutateurs se trouve M. Jaurès que les socialistes applaudissent.

M. de Baudry d'Asson monte au bureau du président et s'entretient avec lui. (Bruyantes exclamations).

M. Jumel. Qu'il descende !

M. le Président. Le sort désigne la lettre L pour commencer l'appel nominal.

LE VOTE

On fait l'appel nominal. C'est M. Labarthe qui commence.

Chaque représentant monte à la tribune déposer son bulletin.

Un des secrétaires s'installe à côté de l'urne, un huissier à chaise d'argent est placé au pied de l'escalier.

M. de Baudry d'Asson. — Je constate que j'ai demandé la parole pour une modification au règlement de l'Assemblée nationale et qu'on me l'a refusée. (Bruit assourdissant.)

M. le vicomte d'Hugues lit une déclaration demandant que le nouveau président prépare le rétablissement de la constitution.

Ses paroles se perdent au milieu du bruit.

Le défilé à la tribune continue.

M. Groussier crie en votant : A bas la dictature !

M. Pierre Vaux, lui, crie : « Vive la République.

M. Faberot ne vote pas et quand l'huissier prononce son nom il répond par ces mots : « Je ne vote pas parce que je suis l'adversaire de la Présidence qui coulera la République. »

M. Casimir-Périer s'abstient.

L'appel du nom de M. Arago soulève quelques applaudissements à gauche.

M. Baulard, appelé, s'écrie : « Je ne vote pas ! » Puis, sur les représentations de ses amis, il se ravise et monte à la tribune.

M. Barthélemy Saint-Hilaire en gravit péniblement les marches à son tour. C'est le doyen du Sénat ; il est suivi peu après de M. Pierre Blanc, le doyen de la Chambre, qui est accueilli par une salve d'applaudissements.

Le scrutin est clos à 3 heures 25.

Pendant le dépouillement

Pendant le dépouillement presque tous les députés et sénateurs sont dans les couloirs où règne un brouhaha indescriptible.

La galerie des Tombeaux est tellement encombrée qu'il est absolument impossible d'y circuler. Les ministres et les chefs de groupe sont très entourés.

Dans un groupe M. Baudry d'Asson raconte l'en retien qu'il a eu avec M. Dupuy à la séance avec le président du Congrès.

Je voulais, dit-il, déposer entre ses mains une proposition tendant à la suppression de la Présidence et à la Revision de la constitution, mais M. Challemel-Lacour a refusé de la recevoir. J'en prends bonne note, m'a-t-il dit, mais je vous en prie, ajoutez pas, car je serais contraint à mon grand regret de vous désobéir.

Et M. Baudry d'Asson ajoute : Je reconnais très volontiers que M. Callemel Lacour a été très convenable avec moi.

Un peu plus loin M. Dupuy fait connaître dans un groupe les mesures prises pour le rentrée à Paris du nouveau Président : Le chef de l'Etat ne sera pas conduit à l'Elysée mais au ministère des affaires étrangères où il habitera jusqu'en Août, ainsi que les ministres de son prédécesseur.

Le ministère M. Hanotaux, lui a cédé son appartement.

A mesure que le dépouillement du scrutin s'accomplit des petits papiers crayonnés par les scrutateurs viennent apporter au fur et à mesure, dans les couloirs, le nombre des suffrages recueillis jusqu'alors. Aussi ne tarde-t-on pas à savoir que M. Casimir Périer est élu au tour.

Un peu avant quatre heures la salle se remplit. L'Assemblée est houleuse, on s'interpelle de banc à banc. Les socialistes crient : Panama ! Panama ! Vous êtes des domestiques.

M. Dupuy fait son entrée. Le sénat se lève. Sur les bancs socialistes on crie : Assez. Le tumulte est à son comble.

M. Aves s'adresse à la centre : Ce sont des Panamistes !

Les socialistes reprennent en chœur : Panama ! Panama ! pendant que la centre riposte.

Proclamation du résultat

La séance est reprise à 4 h. 15.

M. Challemel-Lacour va lire pour donner lecture de la proclamation des résultats du scrutin.

Le silence se rétablit. Le moment est solennel.

Après avoir fait connaître les chiffres que nous donnons en tête du journal, M. le Président dit :

En conséquence je proclame M. Casimir-Périer, président de la République Française pour sept ans.

Scènes tumultueuses

De pris et longs applaudissements accueillent ce centre et à droite le résultat du vote. Mais à gauche et sur les bancs socialistes l'agitation est extrême.

Les républicains prennent à plusieurs reprises le cri de : Vive la République !

Les socialistes debout font un vacarme assourdissant. Montrant le poing au centre ils crient aux uns : Vive la République ! mais y ajoutant les cris de : Assassins ! Panama ! A bas la réaction ! Capitalistes ! Vive la Révolution sociale !

M. Challemel-Lacour n'essaie même pas de réprimer le tumulte. En vain, le centre lui demande d'intervenir.

M. le Prés dent. Communication sera faite à M. *Casimir Périer* de la décision de l'Assemblée Nationale (Nouvelle interruption des socialistes).

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la séance.

Vifs incidents

M. Dejeante a la parole sur le procès-verbal. (Applaudissements sur les bancs socialistes).

L'orateur proteste contre le refus de l'Assemblée de discuter la revision. (Bruits. — Applaudissements sur les bancs socialistes).

M. Aves, le remplace à la tribune : Comment se fait-il dit-il, qu'on ait empêché de développer à cette tribune une proposition portant révision de la Constitution. Les socialistes appuient fissent à tout rompre.

L'orateur continu de parler mais le centre couvre sa voix par des vociférations. On entend cependant ces mots : Coalition réactionnaire. L'extrême gauche applaudit longuement. Bruit.

M. Michelin se plaint qu'une assemblée souveraine ne lui ait pas permis de développer un proposition. (Applaudissements à gauche).

Une voix au centre. — Boulangiste !

M. Marcel Hubert. — Boulangiste vaut Panamiste. (Bruit).

M. le vicomte d'Hugues monte à son tour à la tribune.

Il crie sa voix. On crie : Assez ! Assez !

La séance est enfin levée au milieu des applaudissements du centre, des bruits et des cris de ! Vive la République : poussés par la gauche et sur tous les bancs.

On entend encore un cri de : Vive la Révolution sociale ! et : un de Vive la Commune ! Il est 4 heures 40.

Bagarres dans l'hémicycle

Dans l'hémicycle les scènes violentes continuent. Dans l'agitation de la sortie M. Riotteau bousculé M. Pelletan et l'interpellant violemment. Des amis du député des Bouches-du-Rhône, MM. Pajot et Doumer interviennent. Riotteau s'excuse mais à côté d'eux un jeune monsieur lance quelques réflexions impertinentes.

M. Pajot se retournant, lui demande à quel titre il se mêle de l'affaire. La querelle menaçait être des plus vives, quand M. Charles Roux, du Var, s'interpose et n'avantie canne de l'individu qui persistait à cacher son identité, donne l'ordre aux huissiers de le conduire à la questure.

Mais là, au grand ébahissement des témoins de la scène, il exhibe une carte au nom du secrétaire de M. Lépine. L'incident a été clos après une vaste semonce infligée par les questeurs à ce jeune fonctionnaire fin-de-siècle.

Au sortir de la séance, un groupe de députés socialistes rencontre un commissaire de police de service au Palais. Plusieurs d'entre eux se seraient écriés devant ce fonctionnaire : « Maintenant nous n'avons plus qu'à prendre des fusils. »

L'ÉLU M. Casimir Périer

M. Casimir Périer, petit-fils du ministre de Louis-Philippe est un jeune. Il est né à Paris le 8 novembre 1847, ce qui lui donne, à quelques mois près, 47 ans. C'est un petit homme brun, toujours rasé avec une correction exagérée et portant moustaches effilées.

Il a parole aisante, le geste autoritaire et son éloquence manque doctrinaire qui est un apanage qui lui vient de famille.

Pendant la guerre de 1870 M. Casimir Périer commandait une compagnie de mobiles de l'Aube. Il s'y montra fort brave, fut cité à l'ordre du jour et décoré pour sa belle conduite au combat de Buzancy (13 octobre 1870).

Nul doute qu'il eut obtenu un avancement rapide s'il fut resté dans l'armée, mais le démon de la politique l'attirait déjà et au mois d'octobre 1871, à 23 ans, il remplissait les fonctions de chef de cabinet auprès de son père, alors ministre de M. Thiers.

C'est un peu après cette époque qu'il épousa M. Casimir Périer, qui fut président de la République, mais en avril 1874, l'entraîna à joindre le nom de Périer.